



Présentation aux Organisations Syndicales du pré-rapport des préfigurateurs de l'AFB 1^{er} juin 2015

Alors que l'administration souhaitait se dispenser de toute concertation avec les représentants du personnel, et malgré les conditions chaotiques d'organisation de cette réunion (convocation 1,5 jours ouvrés avant, voir la déclaration préalable annexée), nous avons participé à cette réunion qui n'a été possible que du fait de nos actions précédentes (conférence AFB de Strasbourg).

Le pré-rapport des préfigurateurs a été remis en séance aux organisations syndicales (!). Nos interventions ont donc été faites sur le moment sans avoir pu lire le rapport dans le détail.

O. LAROUSSINIE annonce mener les dernières consultations cette semaine avant de remettre son rapport à la ministre la semaine prochaine et demande nos retours écrits d'ici vendredi soir.

Les organisations syndicales ont rappelé leurs revendications en termes de concertation :

- sur les missions,
- sur l'organisation cible, et les moyens pour y parvenir (organigrammes, fiches de poste, calendrier, ...) avec un cadrage clair du ministère qui soit présenté aux OS,
- sur les autres chantiers à ouvrir (action sociale, mutuelles...)
- sur les garanties pour les personnels. Nous sommes en particulier intervenus sur les fonctions supports qui sont aujourd'hui très inquiètes des bruits qui courent, parfois via les "managers".

Au niveau de la communication avec les agents, nous avons demandé au préfigurateur de développer des échanges au plus près du terrain et avec l'ensemble des agents.

Concernant le rapport, nous sommes intervenus sur différents sujets :

- le fait que les missions actuelles ne ressortent pas, contrairement aux missions « nouvelles » (comme par exemple l'éducation au développement durable) Le préfigurateur répond que ce rapport est destiné à l'externe et pas à l'interne, mais force est de constater que



- ce choix donne au minimum l'impression d'un abandon de missions et d'une réorientation des agents vers d'autres métiers,
- la multiplication des références aux besoins d'articulation dans tous les sens entre toutes structures dans et hors AFB,
 - l'absence de cible en effectifs pour les missions actuelles et celles nouvellement proposées,
 - la quasi-absence des activités de police judiciaire alors que l'examen du projet de loi au Sénat sera une foire aux amendements visant à enlever cette mission de l'AFB,
 - le choix discutable du terme « régalien » pour parler des missions au service de l'Etat, vu les tentatives des préfets de mise sous tutelle des services départementaux (le résultat très mitigé de l'expérimentation de "rapprochement" en 2009 et 2010 de SD Onema/ONCFS dans 12 départements dans le cadre de la RGPP 148 a été rappelée : voir rapport du 3 décembre 2010),
 - la partie « gouvernance » scientifique liste les organismes actuels délivrant du conseil / de l'expertise scientifique et ne dit rien de la production ni des agents des EP actuels ; elle oublie les liens nécessaires avec l'ONCFS (CNERA),
 - le choix de termes ambigus : par ex., région est utilisé pour région administrative et non pas aux DIR Onema,
 - le recours aux « contributions » financières de collectivités locales, sous pilotage fluctuant, qui fragilisera la gestion des parcs marins, par rapport à l'AAMP actuelle,
 - l'absence de précisions sur les associations qui doivent intégrer l'AFB,
 - le fait que les questions statutaires (ATE/TE/Contractuels) ne soient pas rappelées comme préalable de réussite de l'agence, comme promis,
 - l'absence de mention des liens avec d'autres établissements publics ou services du rattachement des Parcs nationaux.

Reste donc une phase de remarques écrites d'ici la fin de la semaine...

Lors de la remise du rapport final, nous jugerons la mission de préfiguration sur ses actes, à savoir la prise en compte de nos remarques et revendications.



Déclaration préalable à la réunion de présentation du pré-rapport des préfigurateurs de l'AFB

M. le Directeur de la préfiguration de l'AFB,

Certains d'entre nous avons pu nous rendre à la présente réunion, malgré l'invitation reçue le 28 mai en fin d'après-midi. Plusieurs sections locales de nos organisations ne sont pas présentes aujourd'hui, et pour cause.

Avoir accepté d'informer les représentants du personnel du rapport de préfiguration avant son passage à la Commission spécialisée du CNTE le 3 juin (suite à nos actions, notamment à la conférence sur l'AFB de Strasbourg le 21 mai) est évidemment une bonne chose.

Mais ce délai inconvenant est à l'avenant de la méthode d' « information » descendante permanente du MEDDE, depuis le début du processus de création de l'AFB.

Ceci nous rappelle aussi l'inconsistance du premier comité de suivi le 7 mai dernier, escamoté en 1H30.

Alors même que les postes, la nature des métiers, la qualité d'exercice des missions, les moyens et les conditions d'emploi et de travail ont toutes les chances de constituer des régressions pour l'ensemble des personnels. Et que la grogne monte parmi les personnels des EP promis à la fusion.

Est-ce acceptable ? L'AFB se construit-elle sur des bases saines et solides ?

NON.

Nous attendons les explications de l'administration.